



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE SAINT-LEU**

## EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

### DELIBERATION N° : 14/14092022

**OBJET : « Fête du terroir » au Plate –  
Approbation du plan de financement dans le  
cadre du dispositif LEADER.**

Présents :	26
Procurations :	08
Votants :	34
Abstentions :	0

**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

Nombre des conseillers en exercice : 38



Le Président de séance  
**Bruno DOMEN**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi quatorze septembre à dix-sept heures vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

#### Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjoints : M. GUINET Pierre Henri (1<sup>er</sup> Adjoint), Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (5<sup>eme</sup> Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8<sup>eme</sup> Adjoint), Mme ANAMALE Marie-Claude (9<sup>eme</sup> Adjointe)

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, M. CODARBOX Jacky, M. ZETTOR Josian, Mme PLANESSE Nadine née PALAS, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, M. HODGI Claudio

#### Absents représentés :

- M. LUCAS Philippe (4<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M. BADAT Rahfick (6<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- Mme. BELIN Gisèle (7<sup>eme</sup> Adjointe) *procuration* à Mme ALEXANDRE Marie (Conseillère)
- M. MAILLOT Bertrand (10<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à Mme. SORET Pascaline (Conseillère)
- Mme HAMILCARO Annick (Conseillère) *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe)
- Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- Mme VION Marie Claire (Conseillère) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> adjointe)

#### Absents :

- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. FELICITE Roland (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame DALLY Brigitte, 3<sup>eme</sup> adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 - secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



**AFFAIRE N° 14/14092022****« FETE DU TERROIR » AU PLATE****APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF LEADER***Direction Education et Cadre de Vie / Animation-Culture***Le Maire expose :**

Chaque année, la Commune organise la fête des artichauts au Plate afin de valoriser les produits du terroir et mettre en avant les forces vives de ce quartier.

Après la période COVID, la Collectivité a souhaité élargir cette manifestation, qui se déroulera du 10 au 13 novembre, à la découverte de tous les produits artisanaux et savoirs faire de la zone des hauts et lui donner une plus grande envergure.

Ces quatre jours seront articulés autour de plusieurs temps forts qui permettront d'associer les producteurs, les artisans, les associations ainsi que l'école primaire et la médiathèque.

**1<sup>er</sup> temps fort :**

- La mise en valeur de l'artichaut, véritable produit identitaire du Plate et la valorisation des autres productions agricoles et artisanales par l'organisation d'un marché de producteurs ;
  - Vente d'artichauts, et autres fruits et légumes de saison produits au Plate tels que les champignons, le miel, l'ananas, la pomme de terre, les fruits et les légumes lontan-Cambare, songes, patates, les tisanes, les fleurs, les plantes endémiques... ;
  - Vente et dégustation de produits et de savoir-faire artisanaux : transformations des productions agricoles.
  
- La mise en avant des savoir-faire artisanaux par l'exposition-vente des produits « fait main », des animations d'ateliers d'initiations ou de fabrication :
  - D'objets : bougies à la cire d'abeille, poterie, peintures,..
  - De bijoux artisanaux,
  - de broderies et de coutures

**2<sup>ème</sup> temps fort :**

- La (re)découverte des ressources patrimoniales du Plate notamment ses personnages emblématiques, ses lieux ou sites historiques :
  - Par un hommage à Mr Maxime LAOPE : chanteur et conteur de la musique traditionnelle réunionnaise (originaire du Plate)
  - Exposition de photos et objet lontan suivi d'un bal la poussière sous salle verte ;
  - Organisation d'un ruralthon et d'une course de l'artichaut : courses et randonnées permettant la découverte des lieux traversés (histoire du quartier) et échanges avec les habitants lors du parcours et des lieux visités ;

**3<sup>ème</sup> temps fort :**

- La mise en exergue des acteurs associatifs socioculturels et sportifs qui œuvrent dans l'animation du quartier du Plate ou de Saint-Leu par :
  - L'organisation d'un mariage lontan avec les enfants de l'école du Plate en étroite collaboration avec un club de 3<sup>ème</sup> âge
  - L'animation en journée des plateaux artistiques et socio-sportifs par la mise en valeur des artistes, des associations du Plate et de Saint-Leu : radio-crochet, théâtre, danse, orchestre lontan...

**4<sup>ème</sup> temps fort :**

- plateau musical tous les soirs avec des artistes locaux et ceux des hauts de Saint-Leu en avant-première

Le projet étant éligible au dispositif LEADER au titre du « FEADER », projet se monte à 50 000 euros HT et le plan de financement se décompose comme suit :

Désignation	Montant total HT de l'opération	Participation HT FEADER 68,59 %	Participation CNP 4,57 %	Participation HT Communale 26,84 %
Fête du Terroir	54 675,24 €	37 500,00 €	2 500,00 €	14 675.24 €

**Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'approuver le plan de financement prévisionnel ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à solliciter auprès des différentes instances les participations financières attendues ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

**Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.**

**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à solliciter auprès des différentes instances les participations financières attendues ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme,**

**Saint-Leu, le 21 SEP. 2022**

**Le Président de séance,**



**BRUNO DOMEN**

